

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

L'an 2020, le 25 Mai à 19h35 minutes s'est réuni le conseil municipal de la commune de Le Tuzan pour l'élection du Maire et des adjoints

Etaient présents les conseillers municipaux suivant Mme BENICH Christiane - Mme CHAVES-LOPES Marie Chantal - Mr DOIT Ludovic - Mr DUTRUCH Bruno - Mr HOUDART Stéphane - MR FARGE Patrick - MR LAURENS Michel - Mme MANOUX Laurence - Mme MASSELOT Céline - Mme VASQUEZ Colette - Mme VINET Christine

Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr MARCHAL Jimmy qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus présents et installés dans leurs fonctions

Mme MANOUX Laurence a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal

Election du Maire

Présidence de l'assemblée

Mme VASQUEZ Colette, la doyenne du conseil municipal a pris la présidence à l'élection du maire.

Le conseil municipal assigne comme assesseurs Mr FARGE Patrick et Mr HOUDART Stéphane

Mme BENICH Christiane se propose au poste de maire

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0

Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0

Nombre de suffrages exprimés..... 11

Majorité absolue..... 6

Mme BENICH Christiane a été proclamée maire et a été immédiatement installée

Election des adjoints

Sous la présidence de Mme BENICH Christiane élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Mme MANOUX Laurence se propose au poste de premier adjoint

Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire

Election du premier adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote0

Nombre de votants 11

Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau..... 0

Nombre de suffrage exprimés..... 11

Majorité absolue 6

Mme MANOUX Laurence a été proclamée premier adjoint et a été immédiatement installée

Election du deuxième adjoint

Mme CHAVES-LOPES se propose au poste de deuxième adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.... 0

Nombre de votants..... 11

Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau..... 0

Nombre de suffrages exprimés 11

Majorité absolue 6

Mme CHAVES-LOPES a été proclamée deuxième adjoint
et a été immédiatement installée

Après les élections Mme BENICH a procédé à la lecture de la charte de l' élu local et en a distribué une copie à chaque conseiller présent.

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 25 Mai 2020 à 20 heures 12 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.